

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

De 0 à 30 000 € : Forfait de 3 000€ TTC

De 31 000 € à 42 999 € : 10% TTC

De 43 000 € à 62 999 € : 9% TTC

De 63 000 € à 130 999 € : 8%TTC

De 131 000 € à 160 999 € : 7%TTC

De 161 000 € à 210 999 € : 6,5%TTC

De 211 000 € à 299 999 € : 6%TTC

Au-delà de 300 000 € : 5%TTC

Avis de valeur : 160 € TTC

Prise de vue en drone (pour un tiers ou mandat non destiné à la vente) : 150 € TTC

Home staging en réalité virtuelle (hors mandat de vente) :

80 € TTC de l'heure

Intervention horaire non mandatée : 80 € TTC de l'heure

Vidéo immobilière (hors mandat) : 200 € TTC

Honoraires de rédaction d'actes : 500,00 € TTC

Honoraires de constitution de dossier sans commercialisation : 1 800 € TTC

En cas de délégation de mandat les honoraires sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraires prévus au mandat. Les honoraires sont calculés sur le prix de vente net du bien. TVA inclus au taux en vigueur 20,00 %

BAREME D'HONORAIRE TRANSACTION VIAGERE

De 0 à 30 000 € : Forfait de 3 000€ TTC

De 31 000 € à 42 999 € : 10% TTC

De 43 000 € à 62 999 € : 9% TTC

De 63 000 € à 130 999 € : 8%TTC

De 131 000 € à 160 999 € : 7%TTC

De 161 000 € à 210 999 € : 6,5%TTC

De 211 000 € à 299 999 € : 6%TTC

Au-delà de 300 000 € : 5%TTC

Étude viagère: 300 € TTC

Honoraires de constitution de dossier sans commercialisation : 1 800 TTC

En cas de délégation de mandat les honoraires sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraires prévus au mandat. Les honoraires sont calculés sur le prix de vente net du bien. TVA inclus au taux en vigueur 20,00 %

BAREME D'HONORAIRE GESTION LOCATIVE

GESTION : concernant les locaux d'habitation et commerciaux.

Honoraires à la charge du propriétaire, calculés sur la totalité des encaissements (hors dépôt de garantie) et payable mensuellement

- 1 Lot : 8.40 % TTC soit 7.00 % HT
- De 2 à 6 lots : 7.20 % TTC soit 6.00 % HT
- Au-delà de 6 lots : 6.00 % TTC soit 5.00 % HT

Ses frais comprennent l'encaissement et la régularisation des loyers, la récupération des charges et la gestion des travaux (montant des travaux inférieur à 1000 €).

Options supplémentaires :

- Frais de gestion de sinistre d'assurance : forfait de 50 €TTC
- Déclaration « Gérer Mes Biens Immobiliers » 50 € TTC par lot
- Rédaction renouvellement de bail ou avenant : 50 € TTC (montant divisé entre le propriétaire et le locataire)
- Gestion dossier contentieux : 70 € TTC
- Gestion des travaux d'entretien courant supérieur à 1000 € : 3 % du montant total des travaux

LOCATION comprenant commercialisation, visite, constitution dossier locataire, rédaction du bail

	Studio /T1 Garage	T2	T3	T4	T5 et +
Locataire *	8 € TTC/m ²	7 € TTC/m ²	6 € TTC/m ²	5 € TTC/m ²	4 € TTC/m ²
Propriétaire	8 € TTC/m ²	7€ TTC/m ²	6 € TTC/m ²	5 € TTC/m ²	4 € TTC/m ²

*Dans le respect des plafonds de la loi Alur

ETAT DES LIEUX ENTRANT

3 € TTC par m² pour le locataire et pour le propriétaire
Aucun frais d'état des lieux d'entrée pour garages/entrepôts

LOCAUX COMMERCIAUX

Honoraire de location : 1 mois de loyer TTC

Honoraire de renouvellement de bail : 1/2 mois de loyer TTC

État des lieux : 3 € TTC du m²